



RAPPORT ANNUEL 2016

**CONSEIL DE QUARTIER
DE VAL-BÉLAIR**

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2016

CONSEIL DE QUARTIER DE VAL-BÉLAIR

TABLE DES MATIÈRES

1.	MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2.	RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL	4
2.1.	Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	4
2.2.	Les membres du conseil d'administration	4
2.3.	Le territoire du quartier	5
3.	FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	6
3.1	Séances ordinaires, extraordinaire et assemblée générale	6
3.2	Invités aux séances du conseil	6
3.3	Demandes d'opinion	6
3.4	Participation à d'autres activités	7
3.5	Résolutions du conseil	8
4.	THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL	10
4.1	Actions réalisées par le conseil	10
4.2	Plan de mobilité durable, RTC et Parc-0-Bus	11
4.4	Environnement	11
4.5	Comité « Accueil des nouveaux arrivants »	11
4.6	Comité « Sécurité routière »	12
4.7	Group'Action Val-Bélair	12
4.7	Table de concertation vélo	13
4.8	Statistique des fréquentations des médias sociaux	13
4.9	Autres sujets discutés	13
5.	ORIENTATIONS 2017	14
6.	BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016	14

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

J'ai l'impression de me répéter quand je vous dis que j'ai une bonne équipe et que nous avons passé une bonne année. On a discuté, écouté les citoyens pendant les consultations et répondu à leurs questions autant que possible. Nous avons une belle complicité avec notre conseiller municipal, Sylvain Légaré et le conseiller en consultations publiques, Xavier Mercier-Méthé.

Au cours de cette année, nous avons reçu la démission de trois membres soit Sabrina Rioux, Isabelle Brodeur et Alain Drolet. Nous les remercions pour leur disponibilité et leur intérêt pour notre quartier. On a accueilli Gilles Courtemanche et Cécile Amélia Coulombe pour compléter notre équipe.

Les membres du conseil de quartier ont un pouvoir de consultation et de recommandation. On travaille en équipe avec le conseiller municipal et si possible les employés(es) de divers services municipaux. Bien entendu, il faut le respect et l'ouverture de chacun. On est chanceux depuis la création de notre conseil de quartier d'avoir développé une bonne collaboration avec le conseiller municipal et essayé de comprendre le travail de chacun et son rôle. Lors de rencontre avec d'autres membres de conseils de quartier de la Ville, j'ai constaté que c'est différent selon l'humeur et la compréhension du travail de chacune des parties ou selon l'importance que l'on se donne.

Au cours de l'été et à l'automne, on a entendu parler de la loi 122 qui abolirait les référendums municipaux, les maires souhaitent le faire disparaître et les conseils de quartier et d'autres groupes de citoyens veulent les conserver. Nous avons déposé des mémoires et des représentants sont allés en commission parlementaire. Il faut qu'ils demeurent, car il faut que les citoyens aient la chance de se prononcer sur les modifications dans leurs milieux de vie. La formule a besoin d'être rajeunie, mais pas de disparaître, déjà qu'il y existe des moyens de contourner le droit de parole des citoyens. Une réponse est attendue avant la fin de la session parlementaire, elle déplaîra à l'un des 2 groupes.

À l'automne, il y aura des élections municipales, M. Légaré sera-t-il candidat ? Sera-t-il élu ? Nous travaillerons avec celui ou celle qui sera élu pour le bien de notre quartier, peu importe son allégeance politique. Nous souhaitons que cet élu fasse disparaître l'image que se font plusieurs résidents de la grande ville comme quoi nous habitons un quartier éloigné et peu densifié et qu'il ait le goût de prendre le temps de nous rencontrer et de parler avec les citoyens chaque mois.

Je remercie tous les membres du conseil de quartier pour leur disponibilité et leur participation à nos réunions. En 2017, je souhaite que nous ayons encore de bonnes discussions et surtout du plaisir à travailler ensemble.

Bonne soirée et au plaisir de vous rencontrer à nos réunions du 3^e mercredi du mois sauf en juillet et août.



Francine Dion, présidente

2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le conseil de quartier de Val-Bélair a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membres d'office au conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de huit membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes et quatre femmes auxquels peuvent s'ajouter trois personnes cooptées qui ont un mandat d'un an. Le conseiller municipal dont le district se situe dans les limites du quartier est également membre du conseil d'administration, sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2016 :

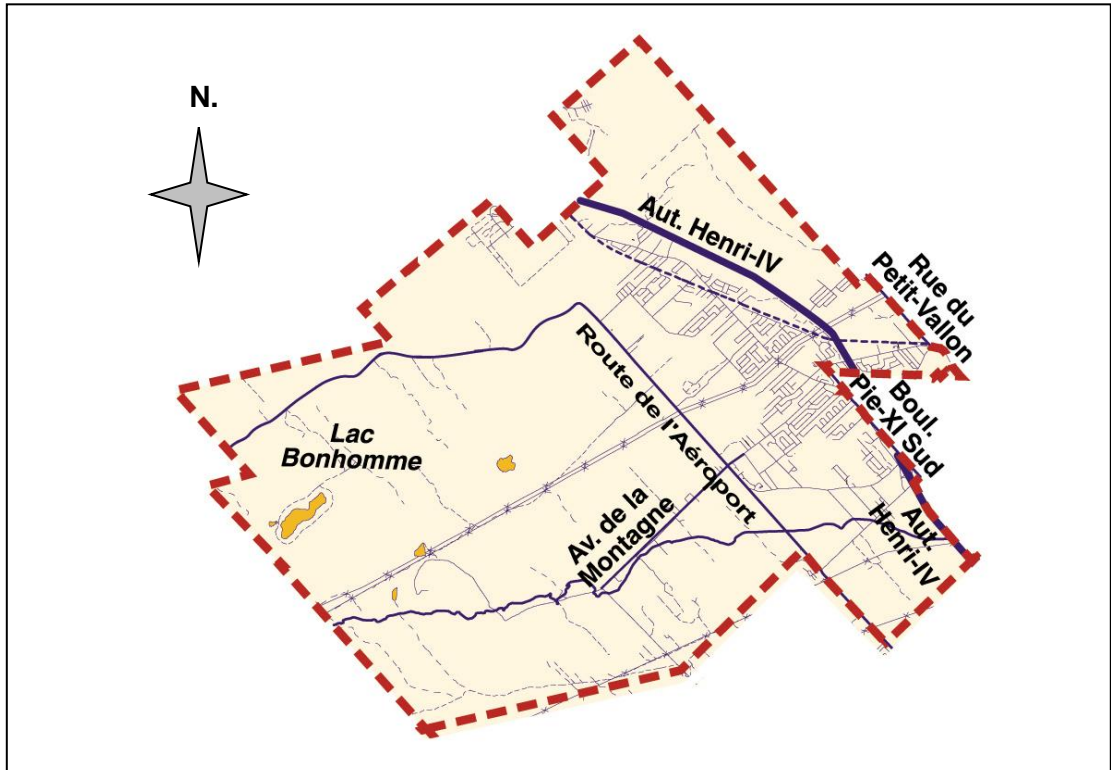
M^{me} Francine Dion, présidente
M^{me} Solange Girard-Déry, trésorière
M^{me} Claudia Rochefort, secrétaire
M. Alain Drolet, membre coopté
M^{me} Cécile Amélia Coulombe, membre cooptée
M. Gilles Courtemanche, membre coopté
M. Gilles Dufresne, administrateur
M^{me} Isabelle Brodeur, administratrice
M. Jean Thibault, administrateur
M. Jocelyn Boudreau, administrateur
Mme Sabrina Rioux, membre cooptée

M. Sylvain Légaré, conseiller municipal du district électoral de Val-Bélair
M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques
M. Marc Bédard, conseiller en consultations publiques (absence temporaire)
M. Michel Langlois, secrétaire de soutien

Le mandat du conseil d'administration prendra fin à l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2017.

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe près de **10 000 résidences** et une population de **25 531 personnes en 2011**. Ses limites sont illustrées sur la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1 Séances ordinaires, extraordinaires et assemblée générale

Au cours de l'année 2016, le conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires et une assemblée générale le 20 avril 2016. Les séances se tenaient le troisième mercredi de chaque mois sauf en juillet et en août.

Six demandes d'opinion concernant des projets de modification au Règlement sur l'urbanisme de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles. Les changements aux critères applicables à un plan de construction ou de modification ou à l'occupation d'un bâtiment ont été traités au cours de l'année. Les résolutions de ces demandes de modification ont été bien accueillies par le conseil d'arrondissement.

3.2 Invités aux séances du conseil

Voici une liste non exhaustive des personnes invitées:

- Linda Duchaine, organisatrice communautaire, CIUSSS de la Vieille-Capitale;
- M^{me} Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme à la Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement
- M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme à la Division de la gestion du territoire, à la Ville de Québec
- M^{me} Marie-Josée Malaison, directrice adjointe et M. Jérôme St-Onge Orientation & Emploi, persévérance scolaire de l'organisme Carrefour Jeunesse-Emploi Chauveau (CJEC).
- M. Daniel Bédard, directeur artistique et chorégraphe de la compagnie de danse Code Universel.
- M. Michel Therrien, coordonnateur en sécurité civile à l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

3.3 Demandes d'opinion

Les demandes d'opinion qui ont été traitées au cours de l'année sont incluses dans le tableau des résolutions au point 3.5 :

Les numéros des six résolutions sont les suivantes : 11, 12, 13, 14, 24 et 25.

3.4 Participation à d'autres activités

Outre ces rencontres, des membres ont participé à différentes séances d'information ou de consultation tenues par la Ville, par l'Arrondissement ou par d'autres organismes pour connaître les projets et les mesures touchant le quartier. Ils ont également pris part à diverses activités d'échange et de formation s'adressant aux membres des conseils de quartier ainsi qu'à une activité de reconnaissance des bénévoles :

Janvier

21 Invitée : Linda Duchaine, intervenante communautaire CIUSSS.
Sujet : Group'action Val-Bélair et Portrait socio-économique Val-Bélair.

Mars

30 Participation à une réunion convoquée à la bibliothèque sur des problèmes de violence et de comportement des ados. Présence de policiers et divers intervenants. (Francine Dion)

Avril

21 Invitée : Linda Duchaine, intervenante communautaire CIUSSS.
Sujet : Portrait du transport dans le quartier préparé par Group'Action Val-Bélair.

26 Participation à la Table de concertation sur la bibliothèque (Francine Dion).

Mai

12 Participation à la présentation du Schéma d'aménagement et de développement révisé Agglomération de Québec (Francine Dion).

25 Présence au conseil d'administration RTC (Francine Dion).
Dépôt du portrait du transport préparé par GAVB.

Septembre

8 Forum concernant le projet de loi 109 (Francine Dion).

28 5 à 7 Group'Action Val-Bélair (Francine Dion).

Octobre

13 Invitation pour table ronde sur projet de loi 109 du conseil de quartier Saint-Louis (Francine Dion).

24 Participation à la formation des nouveaux membres de conseil de quartier pour Gilles Courtemanche, Cécile Amelia Coulombe et Jocelyn Boudreau.

Novembre

10 Rencontre présidents conseil de quartier pour projet loi 109.

24 Participation au Projet Culturel «Les Veillées» (Francine Dion).

Décembre

11 Participation au 5 à 7 et au spectacle de la soirée des bénévoles.

Jocelyn Boudreau a participé à 4 réunions de la Table de concertation du vélo des conseils de quartier.

3.5 Résolutions du conseil

Le conseil a voté 26 résolutions sur divers sujets.

Résolution	Date	Libellé
CQVB-16-CA-01	16-01-20	Sur proposition de M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, il est résolu de demander à la Ville de Québec de présenter à la Table de concertation vélo des conseils de quartier, en début de chaque année, les projets qui seront réalisés dans le cadre de la révision du Plan directeur du réseau cyclable et consulter la Table de concertation vélo en automne sur les travaux qui auront été réalisés pour recevoir des commentaires sur ceux-ci. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-02	16-01-20	Il est proposé par M ^{me} Sabrina Rioux, appuyé par M ^{me} Isabelle Brodeur, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 141) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de décembre 2015. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-03	16-02-17	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M. Alain Drolet, d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 142) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de janvier 2016. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-04	16-02-17	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M. Alain Drolet, d'autoriser le paiement de neuf dollars et cinquante sous (chèque # 140) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de liqueurs, d'eau et de jus. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-05	16-02-17	Il est proposé par M. Alain Drolet, appuyé par M ^{me} Isabelle Brodeur, d'appuyer le projet de construction de la phase deux, déposé par la coopérative la Villa de l'avenir. Une lettre d'appui sera transmise au président de la coopérative. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-06	16-03-16	Il est proposé par M. Alain Drolet appuyé par M. Jocelyn Boudreau que M. Xavier Mercier Méthé, conseiller en consultations publiques, agira en tant que président d'élections à l'AGA. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-07	16-03-16	Il est proposé par M ^{me} Solange Girard-Déry, appuyé par M ^{me} Claudia Rochefort d'engager des frais allant jusqu'à 75 \$ pour les dépenses de la réunion annuelle. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-08	16-05-18	Il est proposé par M. Alain Drolet, appuyé par M. Gilles Dufresne, d'autoriser le paiement de trente-quatre dollars (chèque # 143) au Registraire des entreprises. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-09	16-05-18	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser le paiement à M. Michel Langlois de soixante-dix dollars (chèque # 144) pour la rédaction du procès-verbal du mois de février 2016 et un paiement de soixante-dix dollars (chèque # 145) pour la rédaction du procès-verbal du mois d'avril 2016. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-10	16-06-15	Il est proposé par M. Alain Drolet, appuyé par M ^{me} Claudia Rochefort, d'autoriser le paiement à M. Michel Langlois de soixante-dix dollars (chèque # 146) pour la rédaction du procès-verbal du mois de mai 2016. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

Résolution	Date	Libellé
CQVB-16-CA-11	16-06-21	SUR PROPOSITION DE M ^{ME} FRANCINE DION, DÛMENT APPUYÉ PAR M. GILLES DUFRESNE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 189. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-12	16-06-21	SUR PROPOSITION DE M ^{ME} FRANCINE DION, DÛMENT APPUYÉ PAR M ^{ME} SOLANGE DÉRY, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 193. Les membres du conseil de quartier souhaitent également sensibiliser le conseil d'arrondissement à l'importance de préserver l'harmonie des bâtiments jumelés et en rangée lors de rénovations. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-13	16-06-21	SUR PROPOSITION DE M ^{ME} FRANCINE DION, DÛMENT APPUYÉ PAR M ^{ME} CLAUDIA ROCHEFORT, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 194. Les membres du conseil de quartier souhaitent également sensibiliser le conseil d'arrondissement à l'importance de préserver l'harmonie des bâtiments comportant plusieurs logements lors de rénovations. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-14	16-06-21	SUR PROPOSITION DE M ^{ME} FRANCINE DION, DÛMENT APPUYÉ PAR M. JOCELYN BOUDREAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de Val-Bélair de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 188. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i> Toutefois, le conseil d'administration soumet deux commentaires à l'attention de l'Arrondissement et des élus : <ul style="list-style-type: none"> • Il est grandement préférable de protéger une zone humide dans son état naturel lorsqu'elle se retrouve dans le secteur qui est développé au lieu de la compenser en un autre lieu; • Le conseil d'administration déplore le fait d'être informé aussi tardivement, il se retrouve devant un fait accompli.
CQVB-16-CA-15	16-06-21	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Jocelyn Boudreau, d'autoriser le paiement à M. Michel Langlois de soixante-dix dollars (chèque # 147) pour la rédaction du procès-verbal du mois de juin 2016. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-16	16-06-21	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M ^{me} Francine Dion, d'appuyer l'implantation d'une Coopérative jeunesse de services (CJS) à Val-Bélair. M ^{me} Dion transmettra une lettre d'appui au nom du conseil. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-17	16-06-21	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M ^{me} Francine Dion, que M. Gilles Courtemanche soit accepté comme membre coopté pour un mandat d'un an. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-18	16-10-19	Il est proposé par M. Gilles Dufresne, appuyé par M. Gilles Courtemanche d'autoriser le paiement de quatorze dollars et quarante-sept sous (chèque # 148) à M ^{me} Francine Dion pour l'achat de breuvage et d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 149) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de juin 2016. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

Résolution	Date	Libellé
CQVB-16-CA-19	16-10-19	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M ^{me} Solange Girard-Déry, d'appuyer le mémoire pour le maintien du droit référendaire. M ^{me} Dion transmettra une lettre d'appui au nom du conseil. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-20	16-10-19	Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M ^{me} Solange Girard-Déry, d'appuyer la proposition pour des consultations de la Table de concertation vélo. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-21	16-11-16	Il est proposé par M. Gilles Courtemanche, appuyé par M. Jocelyn Boudreau d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 150) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois d'octobre 2016. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-22	16-11-16	Il est proposé par M ^{me} Francine Dion, appuyé par M ^{me} Solange Girard-Déry, que M ^{me} Cécile Amelia Coulombe soit acceptée comme membre coopté pour un mandat d'un an. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-23	16-11-16	Il est proposé par M ^{me} Francine Dion, appuyé par M ^{me} Claudia Rochefort, d'appuyer le projet du Conseil régional de l'environnement. M ^{me} Dion transmettra une lettre d'appui au nom du conseil. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>
CQVB-16-CA-24	16-12-21	À l'unanimité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 197 tout en formulant la recommandation d'interdire le stationnement de manière permanente sur la rue de l'Amiral dans le secteur touché par la modification réglementaire.
CQVB-16-CA-25	16-12-21	À la majorité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 200.
CQVB-16-CA-26	16-12-21	Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Gilles Dufresne d'autoriser le paiement de soixante-dix dollars (chèque # 151) à M. Michel Langlois pour la rédaction du procès-verbal du mois de novembre 2016. <i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i>

4. THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL

Dans le cadre de son mandat, le conseil de quartier a posé plusieurs actions en 2016 :

- Présentation du profil socio-économique des résidents de Val-Bélair et de l'organisme Group'Action Val-Bélair (janvier);
- Présentation du projet d'implantation de la nouvelle école primaire à Val-Bélair, incluant la modification au règlement d'urbanisme nécessaire pour la réalisation du projet et un croquis de la nouvelle école (juin);
- Présentation de l'organisme Coopérative jeunesse de services à Val-Bélair (octobre);
- Projet culturel Les Veillées par M. Daniel Bédard (novembre);
- Présentation des principaux projets pour 2016 par le conseiller municipal.

4.1 Actions réalisées par le conseil

Les actions du conseil de quartier ne font pas nécessairement la une dans le journal ou ne sont pas aussi visibles qu'une pancarte sur le bord de l'autoroute.

Nous avons concentré nos actions sur le fait que le rôle du conseil de quartier est la consultation des citoyens sur les sujets qui touchent à la qualité du milieu dans le quartier. On permet aux citoyens de se prononcer sur les changements de zonage ou de rencontrer les promoteurs qui font connaître les projets dans leurs quartiers. Ils peuvent donner leurs avis et suggestions pour agréments le projet ou le rendre plus acceptable pour les résidents du secteur concerné.

Un membre du conseil de quartier, Jocelyn Boudreau, siège sur la Table de concertation vélo qui regroupe des membres de plusieurs conseils de quartier pour le développement de pistes ou bandes cyclables pour faciliter les déplacements à vélo en sécurité.

4.2 Plan de mobilité durable, RTC et Parc-0-Bus

Considérant que le quartier se densifie et se diversifie, la population augmente et la circulation également. Même s'ils ajoutent de nouveaux départs, les parcours demeurent les mêmes. Un nouveau parcours Métrobus devrait augmenter l'offre de transport en commun, mais il n'est pas accessible pour les citoyens de Val-Bélair à moins de se rendre au terminus Les Saules.

En collaboration avec le Group'Action Val-Bélair, le conseil de quartier de Val-Bélair a interpellé les autorités municipales sur ce besoin du quartier. Le conseil de quartier est d'avis que le transport en commun fait partie de la qualité des services et du milieu de vie dans notre quartier et qu'à ce titre, il relève de son mandat de se prononcer sur cet enjeu. Après tout, changer la perception de Val-Bélair comme étant une région éloignée et peu densifiée ne peut passer uniquement par les plaintes de citoyens au RTC.

4.3 Environnement

L'environnement constitue toujours une préoccupation pour le conseil de quartier. On est particulièrement préoccupé par le transfert de milieux humides autorisés par le MDDELCC qui découlent dans une modification de zonage. Nous inscrivons toujours notre malaise d'être obligé d'accepter cet amendement de zonage.

Au cours de la dernière année, le règlement de contrôle intérimaire (RCI) ou bassin versant qui affecte une bonne partie de notre territoire a ralenti le développement domiciliaire ou celui du parc industriel a finalement été adopté après plusieurs modifications et de nombreuses discussions.

4.4 Comité « Accueil des nouveaux arrivants »

Nous avons aboli la confection des pochettes pour les nouveaux résidents, car c'est beaucoup de travail et peu de nouveaux résidents viennent les chercher au bureau d'arrondissement.

4.5 Comité « Sécurité routière »

Nous n'avons pas formé de comité de sécurité routière au cours de cette année, car il n'y avait pas de volonté d'organiser une activité. Par contre, un citoyen nous a avisés d'une problématique avec les bandes cyclables, la vitesse et le comportement de certains cyclistes.

Des pourparlers avec la police pour l'organisation d'une activité de sensibilisation pour les cyclistes pourraient avoir lieu au cours de l'été.

4.6 Group' Action Val-Bélair

Cette table de concertation formée de représentants de groupes communautaires et de collaborateurs de divers secteurs dont le conseil de quartier, représenté par Francine Dion, a comme mission de contribuer ensemble au mieux-être et à la qualité de vie de la population de Val-Bélair, dans une approche de développements des communautés en tenant compte de la réalité des personnes en situation de vulnérabilité.

Le comité de transport a complété et déposé le Portrait du transport pour les secteurs de Val-Bélair, Loretteville et Neufchâtel-Est au conseil d'administration du RTC en juin. On suit le dossier.

Le retour d'un point de service du CLSC à Val-Bélair nous occupe parce qu'il est difficile de se rendre à Loretteville surtout en transport en commun. La population de Val-Bélair augmente et nous avons le district électoral le plus jeune de la ville. Des échanges ont déjà eu lieu avec le directeur général adjoint du CIUSSS et une pétition sera déposée à l'Assemblée nationale par M. Éric Caire à ce sujet. Il s'agit d'un autre dossier à suivre.

Le nettoyage printanier de certains parcs est prévu en mai et la cuisine collective est toujours active une fois par mois.

4.7 Table de concertation vélo

Le conseil de quartier est présent à la Table de concertation vélo. Ce forum d'idées est constitué de représentants de plus de 20 conseils qui défendent la qualité de vie de plus de 85 % de la population de Québec. Le but ultime du regroupement est de permettre à la municipalité d'avoir un interlocuteur privilégié en ce qui a trait au développement du réseau cyclable. Nous y avons comme première préoccupation la sécurité en ce qui a trait à la cohabitation des piétons, des cyclistes et des automobiles. De même, en partenariat avec l'organisme «Transports viables», nous essayons d'avoir une meilleure communication avec les décideurs afin d'assurer un développement harmonieux du réseau cyclable axé sur les besoins des différents arrondissements. La table se réunit en moyenne 1 fois par mois, participe à différents colloques et produit certains mémoires dans les sphères de la sécurité et du développement. Elle cherche ultimement à être consultée en amont par la municipalité lors des développements et des rénovations des infrastructures routières.

4.8 Statistique des fréquentations de la page Web

La page Web qui est hébergée sur le site Internet de la Ville de Québec a été visitée à plusieurs reprises par des personnes différentes.

4.9 Autres sujets discutés

Lors de nos réunions mensuelles, des citoyens nous ont interpellés sur différents sujets auxquels nous avons répondu ou les avons dirigés vers la personne la plus habilitée à répondre à leurs demandes. Nous avons reçu également des questions dans notre boîte courriel et M. Mercier-Méthé a répondu et transféré les demandes lorsque requis.

5. ORIENTATIONS 2017

Le conseil de quartier est un excellent lieu d'échanges et de discussions pour toute question d'intérêt collectif touchant la qualité de vie dans le quartier.

La qualité de vie de nos citoyens dans notre quartier, l'aménagement de nos quartiers, la qualité des services offerts à nos résidents et être à l'écoute de nos citoyens demeurent nos principaux objectifs pour 2017.

6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Au 1^{er} janvier 2016, le solde au compte en début d'année était de 748,67\$. De ce montant, ont été dépensés 811,84 \$ afin de couvrir notamment des frais d'administration bancaires, postaux et de secrétariat. La source de revenus, soit une subvention de la Ville de Québec, a été de 750 \$. Le solde au 31 décembre 2016 était de 686,83 \$.